

INFORMATION AUX PORTEURS

01/01/2022 – MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE DU FCP CPR CONVEX ESG

Part P-C: FR0010725499

Part P-D: FR0010725507

Part I: FR0013183738

Part PM: FR0013461712

Les porteurs de parts de l'OPC **CPR CONVEX ESG** géré par la société de gestion CPR Asset Management sont informés des modifications suivantes qui entreront en vigueur le **01/01/2022** :

1/ Changement siège social CPR AM

A compter du 31/12/2021, le siège social de CPR Asset Management, société de gestion de votre OPC, sera fixé au 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris en lieu et place du 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris.

2/ Modification des orientations de l'ESMA sur les commissions de surperformance

Compte tenu de l'absence de commissions de surperformance dans votre CSP, les paragraphes relatifs à la commission de surperformance sont supprimés de la documentation juridique.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

De plus, ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers.

Les autres caractéristiques de vos OPC demeurent inchangées.

La documentation réglementaire modifiée de votre OPC (Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur –DICI-, Prospectus et Règlement) est disponible sur le site internet www.cpr-am.com

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction